



Pour économiser l'eau, Le Grand Nancy vous aide à adopter les bons réflexes

Récupérateurs d'eaux pluviales DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2011

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention.

La Communauté urbaine du Grand Nancy s'est engagée à travers son agenda 21 dans une démarche de préservation des ressources naturelles.

Afin d'associer la population à cet engagement, il a été décidé de promouvoir l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales hors sol pour un usage extérieur (arrosage).

Les particuliers habitant sur le territoire du Grand Nancy ainsi que les coopératives scolaires des écoles, les communes, associations ou tout autre organisme en charge de jardins familiaux, partagés ou pédagogiques, les bailleurs sociaux installant des systèmes de récupération d'eau de pluie sur du Grand Nancy et qui en font la demande, peuvent bénéficier d'une subvention à hauteur de 50 % du coût d'achat TTC pour l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie (hors sol) de 300 litres minimum et de ses équipements éventuels (socle, robinet, kit de raccordement).

La subvention totale est plafonnée à 50€.

Comment faire ?

Pour bénéficier de cette aide, il vous suffit :

- ∠ De faire l'acquisition de votre équipement dans le commerce de votre choix,
- ∠ De réclamer au commerçant une facture nominative comportant, outre votre nom, le montant de(s) équipement(s) acquis et leur contenance.
(Toutes ces mentions sont obligatoires pour bénéficier de la subvention).
- ∠ **D'adresser (par courrier uniquement) le dossier de demande de subvention comprenant les pièces suivantes :**
 - 1) Un courrier de demande d'aide (selon modèle cf. au dos),
 - 2) La facture originale acquittée,
 - 3) Un justificatif de domicile (facture eau, énergie, avis d'imposition,...).

à

Communauté Urbaine du Grand Nancy
Mission développement durable
22-24 viaduc Kennedy -CO 36
54 035 Nancy Cedex

Après instruction du dossier, la subvention vous sera versée par chèque.

Renseignements complémentaires :

Grand Nancy / Mission développement durable Tél. : 03-83-91-82-94

Le dossier et le règlement complet peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Communauté urbaine du Grand Nancy (www.grand-nancy.org)- services en ligne - subvention /aides.

Communes de la Communauté Urbaine du Grand Nancy

ART SUR MEURTHE - DOMMARTÉMONT - ESSEY LES NANCY - FLEVILLE DVT NANCY - HEILLECOURT
HOUEMONT - JARVILLE LA MALGRANGE - LANEUVEVILLE DVT NANCY - LAXOU - LUDRES - MALZEVILLE
MAXEVILLE - NANCY - PULNOY - SAINT MAX - SAULXURES LES NANCY - SEICHAMPS - TOMBLAINE
VANDOEUVRE LES NANCY - VILLERS-LES-NANCY

Modèle de courrier de demande d'aide

NOM :
Prénom :
Adresse principale :
Code postal :
Ville :
Téléphone
Courriel :

**Monsieur le Président de la Communauté
Urbaine du Grand Nancy**
Mission développement durable
22-24 viaduc Kennedy
C.O. 36
54 035 Nancy Cedex

A _____, le _____

Objet : Demande de subvention pour l'achat d'un système de récupération des eaux de pluie.

Monsieur le Président,

Je sollicite l'attribution de la subvention prévue pour l'installation de récupérateurs d'eau de pluie en conformité avec les modalités définies par le règlement du dispositif approuvé par délibération du 12 décembre 2010, dont j'accepte les modalités.

Vous trouverez à l'appui de ma demande l'ensemble des pièces requises :

- ▶ **La facture originale** acquittée mentionnant :
 - le nom du magasin et son adresse,
 - la date de paiement et **le nom du demandeur**,
 - le descriptif du dispositif de récupération (capacité de 300 l minimum), accessoires éventuels (socle, robinet, kit de raccordement)
- ▶ Un justificatif de domicile (facture eau, énergie,..).

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature